



ASSOCIATION ANABIBOU

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ANABIBOU Samedi 14 mars 2020

Compte tenu de la crise liée à l'épidémie de coronavirus et les restrictions de déplacement qui en découlent, l'assemblée s'est déroulée en visioconférence.

La présidente accueille les adhérents à travers les différents écrans et les remercie de leur coopération pour être présents.

Sur les 45 adhérents que compte notre association, 14 membres sont présents et 17 sont représentés.

Nous sommes très satisfaits du nombre d'adhérents participants par vidéo à l'assemblée générale de cette année malgré le coronavirus.

◆◆◆◆ Election du bureau ◆◆◆◆

Appel à candidatures pour le bureau de l'association : pas de nouvelles candidatures

Proposition du renouvellement des mandats actuels de tous les membres du bureau

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Présidente : Morgane LAUNAY

Secrétaire : Catherine BESNARD / Secrétaire Adjoint : Françoise LAUNAY

Trésorière : Brigitte LAUNAY / Trésorière adjointe : Janine APPRIOU

◆◆◆◆ Bilan financier 2019 ◆◆◆◆

Recettes		Dépenses	
Adhésions	398,00 €	Assurance MMA	128,00 €
Dons (dont parrainages)	7514 €	Frais site internet	39,97 €
Vente produits Anabibou	3 960,75 €	Achat timbres-poste	50,40 €
Papiers GDE Angers	56,40 €	Frais bancaires	119,28 €
Opération paquets Kdo Sport 2000	1 012,28 €	Frais de virements et frais de change Bénin	57,50 €
Bières Bing Bang Beers	3000€	TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	395,15 €
Intérêts livret épargne	97,58 €	Soutien au CNDR	2 500,00 €
		Soutien à APEED Bénin	2 500,00 €
		Parrainages	2 679,00 €
		TOTAL SOUTIENS	7 679,00 €
		Produits béninois	129,40 €
		Pots pour karité	207,75 €
		Jus de pomme	411,87 €
		Etiquettes	48,96 €
		Achat bières	1 869,22 €
		Confection Lelatou	200,00 €
		TOTAL DEPENSES POUR ACTIONS 2018	2 867,20 €
TOTAL=	16 039.01 €		
SOLDE ANNEE 2019	5097.66 €		
		TOTAL DIVERS	0,00 €
			10 941,35 €

Cpte courant 31/12/2019	3 311,39 €
Cpte épargne 31/12/2019	14 376,21 €
SOLDE DISPONIBLE	17 687,60 €
POUR 2020	

♥ **Parrainages :**

Avec l'implication de l'APEED, vingt et un enfants sont soutenus par des parrainages individuels d'adhérents:

- 11 enfants dans le cadre d'un parrainage formalisé par une convention dont trois qui poursuivent leur apprentissage, deux autres enfants sont en formation professionnelle dans un lycée technique et les six derniers continuent leur scolarisation en primaire.

- 5 enfants dans le cadre d'un soutien particulier pour l'achat de fournitures. Il s'agit des 5 enfants des familles de Kondé et de Céline, salariés du CNDR.

Les parrainages sont très positifs, les enfants progressent dans leur apprentissage même si le niveau dans les classes primaires des plus jeunes est de plus en plus faible. La cause étant de nouveau, le nombre très important d'élèves par classe qui peut aller jusqu'à 110 ainsi que le niveau et l'implication des enseignants.

- La convention de parrainage prévoit au moins un échange trimestriel de courrier mais ce n'est malheureusement pas une réalité. Les enfants qui reçoivent des courriers de leur parrain en sont toujours très heureux.

- Des nouvelles d'Inadatou qui l'année dernière avait rencontré de graves problèmes avec sa grand-mère. Il n'a pas été possible de trouver une solution pour elle à Parakou. Son père qui vivait séparé de la maman (avant le décès de celle-ci) était à Cotonou et remarié, il a récupéré Inadatou en début d'année scolaire, elle a pu reprendre une classe de 4^{ème}. Le parrainage n'a pas pu être reconduit car pas de suivi possible. Aux dernières nouvelles Inadatou va bien et a eu sa moyenne (10,90) au dernier bulletin.

- Manelle a déménagé, sa grand-mère ne pouvait plus la garder (gros problème de santé) Elle vit maintenant à Boycon chez son père et sa belle-mère avec son petit frère. Nous avons pu maintenir le parrainage cette année, Barthélémy est passé deux fois et a un contact régulier avec le papa et l'institutrice. La scolarisation est difficile pour Manelle car soixante enfants par classe.

- Cette année deux enfants parrainés Chantou et Démon terminent leur apprentissage et passeront l'examen en fin d'année.

- Une fiche portrait a été établie pour chaque enfant parrainé.

=> Demandes de parrainages

- Sirina, élève qui a eu beaucoup de difficultés pour sa scolarité souhaiterait être aidée pour un apprentissage en couture.

- Noélie: jeune fille ayant fait une bonne scolarisation qu'elle a dû arrêter faute de moyens financiers. Elle souhaiterait poursuivre vers une licence mais les études sont coûteuses 700 €/ an, la famille ne pourrait prendre en charge qu'à hauteur de 100 €.

- 3 parrains/marraines potentiels se sont manifestés.

♥ **Soutien au CNDR**

La première tranche du soutien au CNDR a été versée par Morgane lors de son séjour au Bénin en Juin 2019 après avoir reçu en main propre le budget prévisionnel 2019 attendu depuis le début de l'année.

Ce séjour a été l'occasion d'un certain nombre de rencontres entre Morgane et le Père Patient mais aussi d'un rendez-vous avec le coordinateur de la Caritas.

Il a été pointé le manque d'encadrement professionnel des enfants accueilli au CNDR et la surcharge de travail qui en découle pour le Père Patient. Le coordinateurs avait semblé comprendre et devait s'organiser pour faire venir une assistante sociale ou bien une stagiaire. Il avait été soumis l'idée de reprendre contact avec Inès l'ancienne assistante sociale qui travaillait au CNDR.

Depuis plus aucune nouvelle n'a été donnée par le CNDR ou la CARITAS. Le bilan semestriel 2019 et le bilan annuel 2019 ne nous sont pas parvenus.

La deuxième tranche du soutien n'a donc pas été versée.

♥ Soutien à l'APEED :

La qualité des actions menées et des documents de suivis transmis par l'APEED sont toujours aussi remarquables. Le partenariat avec cette association et l'implication de ces intervenants est un réel atout pour les enfants soutenus mais aussi pour Anabibou puisque c'est l'APEED qui gère les parrainages pour nous au Bénin.

Les 2500 € prévus l'année dernière en AG ont bien été versés.

♥ Récoltes de fonds

- Vente de produits béninois tout au long de l'année. Les produits sont comme toujours produits achetés au Bénin et ramené pour être vendus en France. Nous privilégions les petits producteurs locaux qui sont le plus souvent des femmes (Lélatou, Céline, Adiza, Marie et bien d'autres) qui multiplient les activités pour essayer de s'en sortir. Pour certaines les achats Anabibou sont un vrai apport dans le budget qui participent très souvent à la scolarisation de leurs enfants et/ou à l'achat de nourriture.

Ces produits sont en vente tout au long de l'année alors n'hésitez pas à passer vos commandes (catalogue joint)

- Vente de confitures : La production des confitures par Brigitte et Patricia se poursuit au fil des saisons et sont vendues tout au long de l'année.

- Partenariat avec le brasserie BBB : La Brasserie BBB a produit une bière aux saveurs béninoises (bissap) et a permis Anabibou de la revendre en générant un bénéfice. 1000 bouteilles ont été ainsi été vendues. Pour les amateurs, la Brasserie peut nous fournir encore quelques cartons... alors passez commandes!

- Vente de jus de pomme : 300 litres de jus de pomme naturel produit dans la région d'Angers ont été vendus notamment par deux adhérentes de cette même région.

- Stand emballage cadeaux Sport 2000 de Pontcharra (69) : nous avons renouvelé cette action au moment des fêtes de fins d'année. Cette action est une réussite, il faudrait pouvoir la mettre en place dans d'autres villes mais cela nécessite une grande disponibilité car cela se passe sur des journées complètes.

◆◆◆◆ Décisions prises en AG ◆◆◆◆

♥ Parrainages :

- Poursuite du travail avec Barthélémy autour des échanges parrains / filleuls et du suivi régulier des enfants parrainés.

- Se pose le problème de la scolarisation des enfants parrainés qui est vraiment d'un niveau très bas dans le public pour les raisons évoquées précédemment ce qui a pour conséquence des résultats très insuffisants pour presque tous les enfants.

Jusqu'à maintenant, il avait été décidé de financer leur scolarisation dans le public mais actuellement se pose la question de savoir s'il faut ou non financer une scolarisation dans le privé. En effet, le caractère laïque de notre association, mais aussi pour une raison de continuité de la scolarisation (en cas d'arrêt du parrainage les familles ne pourront assumer le frais liés à une scolarisation dans un établissement privé), nous avait jusqu'à maintenant fait préférer l'enseignement public un enseignement dans le public. Face à ce constat d'insuffisance de l'enseignement public il est proposé de scolariser les enfants dans des établissements scolaires privés sérieux proches des habitations des enfants. Le plus du privé : 25 à 28 enfants par classe, des professeurs diplômés, un suivi de l'enfant.

La scolarisation dans le privé impliquera une augmentation du montant annuel du parrainage de chaque enfant de 80 à 100 € par an. Il serait demandé une participation plus importante aux parrains



Principe de la scolarisation dans le privé adopté à l'unanimité.

Revoir avec Barthelemy identifier les établissements susceptibles d'être concernés.

L'augmentation du parrainage s'appliquera pour la rentrée 20/2021. Si des parrains déjà engagés ne pouvaient pas assumer cette charge supplémentaire, Anabibou prendrait en charge la différence.

Contactez chaque parrain pour l'informer de ce changement et connaître leur position.

- Jeunes diplômés : pour les jeunes terminant leur apprentissage, il semble intéressant, si possible avec la participation des parrains, de pouvoir s'assurer qu'ils pourront exercer leur métier dans de bonnes conditions. Il pourrait donc être prévu de les aider à s'installer : achat sur place ou récupération de matériel par une collecte par exemple sachant que l'envoi d'un mètre cube par container revient à 170 € et qu'il est important de toujours privilégier, à qualité égale, l'achat sur place.



Résolution adoptée à l'unanimité. Projet à travailler et développer pour les premiers apprentis diplômés fin 2020

♥ CNDR

Devant l'absence de nouvelles formelles ou plus informelles du CNDR et de ses responsables et ce malgré nos tentatives de contacts, se pose la question de poursuivre le soutien au CNDR dans sa forme actuelle. Plusieurs pistes sont proposées : arrêter totalement le soutien, embauche d'une assistante sociale pour essayer soutenir à l'encadrement des enfants, proposer le financement de petits projets ponctuels, conformément aux statuts de l'association, au bénéfice direct des enfants.



Après de longs échanges entre les adhérents présents il a finalement été décidé d'arrêter le soutien au CNDR dans sa forme actuelle, à savoir financement de lignes budgétaires (agriculture, scolarisation et santé) et de revenir à un fonctionnement plus conforme aux statuts à savoir le financement de projets ponctuels de plus petites ampleur et au bénéfice direct des enfants. Les responsables du CNDR seront prévenus de cette décision et nous attendrons d'être sollicités.

♥ APEED

Cette association s'occupe d'une centaine d'enfants (102 cette année) avec 54% de filles. Les activités sont très cadrées sous le contrôle d'un comité de direction externe. Cette association travaille avec une grande rigueur et cherche en permanence à se professionnaliser. Des nouvelles nous sont données très régulièrement aussi bien sur la situation générale de l'éducation au Bénin, que sur les évolutions législatives ou sur les situations des enfants soutenus par l'APEED avec la participation d'Anabibou.

En 2019, Anabibou a financé 33 € / élèves pour 75 élèves ce qui représente les fournitures scolaires, le tissu pour les uniformes, l'inscription aux examens.

La trésorerie d'Anabibou le permettant, cette année il est proposé de soutenir dans les mêmes conditions la totalité des élèves de l'APEED soit un total de 3500 €.



Résolution adoptée à l'unanimité.

♥ Fonctionnement Anabibou

Il est voté à l'unanimité une augmentation de 2 € pour l'adhésion qui passe donc à 12 €. Applicable pour l'adhésion 2020. (bulletin joint à retourner pour renouveler votre adhésion)

◆◆◆◆ PROJETS POUR 2021 ◆◆◆◆

♥ Recherche de nouveaux adhérents et donateurs par chaque adhérent.

♥ La vente d'articles donnés ou collectés sur Vinted, le Bon Coin, ... par exemple. Cette année un don de sacs à mains de marque, pochettes, porte-monnaie ont été ainsi vendus.

- ♥ Poursuite de la vente des produits béninois, confitures, bières, jus de pomme...Tous ces articles peuvent être achetés à titre personnels et/ou être pris pour être revendus ainsi élargir le cercle d'acheteurs.
- ♥ Trouver d'autres lieux pour proposer un stand emballage de paquets cadeaux
- ♥ Toutes nouvelles idées sont les bienvenues

**Tout type d'action nécessite un nombre de volontaires important, il est donc important que les actions mises en place ne reposent pas le même petit groupe d'adhérents.
N'hésitez pas à faire signe si vous avez des idées, du temps, des talents !!**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 12h30.

MERCI à tous les adhérents qui se sont retrouvés sur les différents lieux de vidéoconférence improvisés au dernier moment.